

## QUELLES SONT MES RESSOURCES EN INTERNE ET EXTERNE ?

Quel que soit le projet, 2 niveaux de contribution complémentaires sont nécessaires :

- **Le chef d'entreprise pilote le projet.** Il s'entoure de ses responsables et des représentants du personnel (s'ils existent dans l'entreprise) pour décider, animer et suivre la démarche. Il peut également bénéficier de l'appui d'acteurs externes tels que : médecin du travail, préventeur Carsat, consultants,...
- **Les salariés, experts de leur travail, participent à plusieurs à l'analyse du problème et à la recherche de solutions.** Ce travail de réflexion entre salariés prend ainsi la forme d'un « groupe de travail ».

*Pour développer vos compétences internes pour comprendre et agir sur la prévention des TMS, une offre de formation est à votre disposition : formation CARSAT (dirigeant), formation PRAP IBC, PRAP 2S,...*

## 🔧 OUTILS/RESSOURCES :

*Vous pouvez également solliciter un conseiller extérieur en contactant votre Service de santé au travail, votre préventeur de la Carsat Bretagne ou MSA ou en faisant appel à un consultant en ergonomie. Pour contacter un consultant, vous pouvez vous appuyer sur les documents suivants :*

*Pour développer vos compétences internes pour comprendre et agir sur la prévention des TMS, une offre de formation est à votre disposition : formation CARSAT (dirigeant), formation chargé de prévention, formation PRAP IBC, PRAP 2S,...*

